

rubans et rosettes; car nous le voyons qu'une fois en évidence lors de la prise de Vincennes par le général américain Clarke, au mois de février 1779, où il fut fait prisonnier avec toute la garnison anglaise.

Notre malheureux militaire pour échapper aux rigueurs de la captivité prit le serment de neutralité qu'il se garda bien d'enfreindre, et, affranchi du pesant harnais de la discipline militaire, il retourna au Détroit. Vers 1790 ou 1792, Réaume laissa ce poste pour aller fixer ses pénates à la Baie Verte, où il n'y avait peut-être pas vingt feux.¹

Dans l'automne de 1792, il alla avec M. Jacques Porlier passer l'hiver sur les bords de la rivière Ste. Croix, commerçant à son propre compte.

A son séjour dans cet endroit, alors désert, se rattachent quelques anecdotes redites par ses biographes et pleines d'une joyeuseté assez piquante.

Notre héros était grand amateur de diners—devenus un besoin politique du jour; sa table ne ployait pas sous la richesse des mets, mais il aimait à y convier quelques camarades de ces solitudes pour égayer le repas et boire ensemble quelques rasades d'eau-de-vie.

Un jour, il invite M. Porlier, Laurent Fily et quelques autres; fidèles à l'appel, ils se rendent à l'heure indiquée chez leur amphitryon. Ce dernier avait préparé le menu de son mieux, mettant à profit toutes ses notions culinaires.

L'homme de la forêt apprend à se passer des cordons bleus comme de bien d'autres raffinements et sait se faire tout à tout.

Les hôtes de Réaume commençaient à faire honneur aux "entrées," quand un métis, Amable Chevalier, fait soudainement irruption dans la salle à manger, observant sans autres préliminaires que le service était incomplet, vû qu'il n'y avait pas de plat pour lui.

"Oui, il y en a assez," répondit prestement Réaume. Le dernier mot n'était pas prononcé que l'Indien arrache le couvre-chef de Réaume, le met sur la table et l'emplit à pleines mains d'un certain plat qui n'était pas à l'état solide.

Ce fut l'affaire d'un clin d'œil. Réaume n'était pas homme à

¹ On lit dans la *France aux Colonies* par M. E. Rameau: "On estime que la *Prairie du Chien* commença à être peuplée par les traitants vers 1770 ou 1780: les premiers Américains qui vinrent s'y fixer furent M. Shaw en 1815, et M. Lockwood, qui y fut envoyé juge en 1816, et de qui nous avons une relation fort curieuse sur la *Prairie du Chien* et la *Baie Verte* à cette époque." P. 346.